

Patrimoine

Musical

Français

M. - A. Charpentier

PETITS MOTETS, VOL. 4

motets à 3 voix et instruments, II

a. motets avec voix de dessus

Pandita portas populi [H. 358]

monumentales

I. 4. 4a



Éditions du Centre de musique baroque de Versailles

*Patrimoine
Musical
Français*

M. - A. Charpentier

PETITS MOTETS, VOL. 4

motets à 3 voix et instruments, II

a. motets avec voix de dessus

Pandita portas populi [H. 358]

Édition de Shirley Thompson

Le Centre de musique baroque de Versailles
est soutenu par
le Ministère de la Culture et de la Communication
(Direction générale de la création artistique),
l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles,
le Conseil régional d'Île-de-France,
le Conseil départemental des Yvelines,
la Ville de Versailles,
le Cercle Rameau, cercle des mécènes particuliers et entreprises du CMBV.

Son pôle de Recherche est associé au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance
(Unité mixte de recherche 7323, CNRS - Université François-Rabelais de Tours,
Ministère de la Culture et de la Communication)

© 2018 – Éditions du Centre de musique baroque de Versailles
CMBV 075 q – ISMN 979-0-707034-75-0
Tous droits d'exécution, de reproduction,
de traduction et d'arrangement réservés
Dépôt légal : novembre 2018

CENTRE DE MUSIQUE BAROQUE DE VERSAILLES

Hôtel des Menus-Plaisirs
22, avenue de Paris
F - 78000 Versailles
+33 (0)1 39 20 78 18
editions@cmbv.com
www.cmbv.fr

Mission nationale de valorisation
du patrimoine musical français
des XVII^e et XVIII^e siècles

21.

PANDITE PORTAS POPULI

*In festo Corporis Christi Canticum**Pour le Reposoir*

[H.358]

Pars prima ⁽¹⁾Prélude *Quand le S[ain]t Sacrement est proche du Reposoir*

Allegro

[Dessus instrumental 1]

[Dessus instrumental 2]

[Basse continue]

3

6

9

5
4

(1) At the end of the score, Charpentier writes out the verse beginning 'Resonet æther plausibus', preceded by the instruction: 'Les quatre dernières lignes escrites cy dessous sont mesurées sur les quatre premières et on les peut chanter sur le mesme chant si l'on veut pour alonger la p[remiè]re partie de ce mottet et s'en tenir la.' This last makes sense of the instruction 'Fin si l'on veut' which straddles the end of the first part of the motet and the beginning of the second. The optional verse 'Resonet' has been set out under the music here as the composer instructed. For further discussion of this work, see INTRODUCTION, p. LIV.